

Communiqué de presse

**Le régime égyptien utilise l'Égypte, son armée et ses ports pour protéger,
soutenir et approvisionner l'entité usurpatrice !**

(Traduit)

Un rapport de presse publié par Arabi Post révèle que cinq ports maritimes égyptiens sont devenus des stations principales pour de nombreux navires de transport de marchandises et de ciment, dont la mission se limitait principalement à transporter périodiquement des marchandises vers et depuis l'occupation pendant la guerre contre Gaza. Selon le rapport, l'activité de 19 navires a été surveillée pendant plusieurs mois, et l'itinéraire maritime de ces navires, y compris les navires égyptiens, a été suivi grâce à des données maritimes spéciales, qui se limitaient à des allers-retours entre les ports « israéliens » et les ports égyptiens. Ces 19 navires font partie de dizaines d'autres, mais leur activité se limite à des allers-retours entre l'Égypte et l'occupation, en raison de la proximité géographique, notamment du port d'Ashdod et du port de Haïfa, qui réduit le coût du transport maritime. Le rapport conclut qu'il a suivi sept ports, dont deux sont soumis à l'occupation « israélienne », et cinq ports égyptiens, qui sont :

Ashdod, Haïfa, Port Saïd, Abu Qir, Alexandrie, Dekheila et Damiette. La période de suivi de l'activité des navires a été limitée aux trois derniers mois (juin, juillet et jusqu'au 22 août 2024), où les navires ont varié entre 7 cargos pour le transport de conteneurs de marchandises, 6 pour le transport de ciment, 5 cargos généraux et un pour le transport de marchandises en vrac, c'est-à-dire de marchandises non emballées telles que le charbon, le sucre et les céréales. (Quds News Network 22/8/2024)

Le régime égyptien ne cache pas son visage hideux ; il n'adopte même pas une position neutre sur la question de la Palestine et de son peuple, mais il est plutôt un partenaire soutenant l'entité usurpatrice, protégeant ses frontières de la colère de l'Égypte, de son peuple et de son armée, que le régime a enchaînés par des accords de trahison et bridés par l'oppression, la subjugation, l'humiliation et les pots-de-vin. La Palestine est une terre kharaj (imposable) appartenant à l'ensemble de la Oumma, et non au peuple palestinien, et il n'est pas permis à ce dernier ou à quiconque d'en céder ne serait-ce qu'un pouce. Au contraire, la libérer est un devoir pour l'ensemble de la Oumma, le plus proche suivi par le plus proche ; c'est une obligation pour les pays environnants en général et pour l'Égypte et son armée en particulier, alors que se passerait-il si l'Égypte l'assiégeait ?

L'entité juive usurpe la terre de l'Islam, viole les valeurs sacrées de la Oumma et profane ses valeurs sacrées. Elle a versé le sang de notre peuple sur la Terre Bénie. La réalité est qu'il s'agit d'un agresseur qui occupe la terre d'Islam, et nous devons nous mobiliser pour le repousser et mobiliser les armées à cette fin. La réalité de notre peuple dans la terre bénie qui a été occupée est celle de prisonniers, et ils ne sont donc pas obligés de repousser l'ennemi, même s'il leur est permis de le faire. Ibn Abidin a dit dans ses écrits (3/238) : « Et c'est une obligation individuelle si l'ennemi attaque l'une des frontières de l'Islam, alors c'est une obligation individuelle pour celui qui en est proche. Quant à ceux qui sont derrière eux, à distance de l'ennemi, c'est une obligation collective s'ils ne sont pas nécessaires. S'ils sont nécessaires, au point que ceux qui sont proches de l'ennemi sont incapables de lui résister, ou qu'ils ne sont pas incapables de le faire, mais qu'ils sont paresseux et ne combattent pas, alors c'est une obligation individuelle pour ceux qui sont à côté d'eux, comme la prière et le jeûne, et ils ne peuvent pas les abandonner. Et ainsi de suite, jusqu'à ce que ce soit obligatoire pour tous les peuples de l'Islam, à l'est comme à l'ouest, de cette manière graduelle ». Al-Kasani a émis une fatwa similaire (Badai' al-Sanai' [7/72]), Ibn Nujaym (Al-Bahr Al-Ra'iq [5/191]) et Ibn Al-Humam (Fath Al-Qadir [5/191]). Ibn Qudamah l'affirme dans (Al-Mughni) : « Le Jihad est obligatoire si les kuffars descendent dans un pays, son peuple doit les combattre et les repousser. (Al-Mughni [8/345]). Ibn Taymiyyah dit : « Si l'ennemi entre dans les terres de l'Islam, il

n'y a aucun doute qu'il est obligatoire de le repousser par le plus proche, puis le plus proche, puisque les terres de l'Islam sont toutes comme un seul pays, et il est obligatoire de se mobiliser vers elles sans la permission d'un parent ou d'un créancier, et les textes d'Ahmad sont explicites à ce sujet » (Al-Fatawa Al-Kubra) [4/608].

Aujourd'hui, les Juifs ont usurpé les terres de l'Islam, qui appartiennent à la Oumma. Il n'y a rien de plus obligatoire que de les repousser et de les déraciner de la terre d'Islam, de libérer toute la Palestine et de soutenir complètement son peuple. Il n'est pas permis de les considérer comme un pays voisin et il n'y a pas de frontières entre nous et eux, en plus de ce que le régime égyptien fait en les assiégeant et en participant avec les Juifs à les affamer et à les tuer, et en empêchant et en supprimant toute personne qui tente de les soutenir, ne serait-ce qu'avec un mot ! Traiter avec cette entité usurpatrice revient à trahir Allah, Son Messenger, Son Dîn et l'ensemble de la Oumma islamique, à abandonner ses causes et sa terre et à permettre aux Juifs d'en prendre le contrôle, ce qui n'est acceptable ni pour la Charia ni pour la Oumma.

Cette entité est en réalité une base occidentale avancée et un poignard planté dans le flanc de la Oumma, pour empêcher son unité et l'empêcher de retrouver son autorité. Le régime égyptien la soutient de toutes les manières possibles et répond à tous les désirs de l'Occident kafir qui soutient et parraine cette entité paria. C'est un régime qui est séparé de la Oumma ; il se tient du côté de son ennemi, et il est innocent de lui, de ses actions, de ses traités et de ses accords.

Nous ne sommes pas surpris par la position du régime, mais nous sommes surpris par le silence des sincères dans l'armée égyptienne (Al-Kinana), dont nous savons qu'ils ont du bien en eux et qu'ils se mettent en colère pour l'amour d'Allah et de Ses lieux saints. N'ont-ils pas vu ce que ce régime est en train de faire ? S'ils se justifient aujourd'hui, quelles seront leurs justifications devant Allah le jour de la Résurrection ?

Ô soldats de l'Égypte (Al-Kinana) : Allah (swt) ne vous demandera pas de rendre des comptes sur la base de votre patriotisme ou de votre identité égyptienne, mais vous serez tenus de rendre des comptes sur la base de votre engagement envers l'Islam, son credo et ses règles. Vous serez interrogés sur le sang du peuple de Palestine qui est versé et sur sa terre qui est usurpée. La libérer est la chose la plus obligatoire pour vous, car vous êtes les plus proches, les plus forts et les plus capables. Votre incapacité à les soutenir et à libérer leur terre est un crime impardonnable. Par Allah, ce régime ne vous profitera pas, même s'il vous donnait la terre pleine d'or. Un seul plongeon dans le feu de l'Enfer fera dire à la personne : « Je n'ai jamais vu le bonheur ». Sachez que ce que le régime vous donne, ce sont des pots-de-vin et des biens mal acquis, et que tout ce qui provient de biens mal acquis, l'Enfer le mérite davantage. Alors, éloignez le feu de l'enfer de vous-mêmes et de vos familles, désavouez ce régime, sa saleté et sa trahison, et déclarez votre colère pour l'amour d'Allah, une colère qui déracinera le régime de ses racines. Débarrassez-vous de ses griffes et de celles de l'Occident. Remettez vos mains entre celles des fils sincères de votre Oumma qui œuvrent à la mise en œuvre de l'Islam, afin que la Oumma retrouve son autorité au sein de l'État islamique. Le Khilafah Rashidah (califat bien guidé) selon la méthode de la prophétie, qu'Allah le décrète pour vous afin que vous puissiez avoir la gloire dans ce monde et l'honneur dans l'au-delà. Ô Allah, rétablis-nous l'État islamique, son autorité et sa loi afin que nous puissions jouir à nouveau de son ombre..

﴿يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اسْتَجِيبُوا لِلَّهِ وَلِلرَّسُولِ إِذَا دَعَاكُمْ لِمَا يُحْيِيكُمْ وَاعْلَمُوا أَنَّ اللَّهَ يَحُولُ بَيْنَ الْمَرْءِ وَقَلْبِهِ وَأَنَّهُ إِلَيْهِ تُحْشَرُونَ﴾

“Ô croyants, répondez à Allah et à son Messenger lorsqu'il vous appelle à ce qui vous donne la vie. Sachez qu'Allah se tient entre l'homme et son cœur, et que c'est vers Lui que vous serez tous rassemblés.” [Al-Anfal: 24].

**Bureau des médias du Hizb ut Tahrir
dans la Wilayah d'Égypte**